

Chapitre

09

Production de statistiques de l'état civil

Pourquoi c'est important : Les statistiques de l'état civil informent les gouvernements et leurs partenaires extérieurs, ainsi que le public, sur les tendances des maladies, de la mortalité, de la fécondité et de la migration dans la population d'un pays donné. La collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques de l'état civil sont essentielles à la prise de décisions éclairées en matière de politiques publiques et de prise de décisions afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de situation socioéconomique.

Introduction

Les statistiques de l'état civil constituent la collecte de statistiques sur les événements vitaux survenus au cours de la vie d'une personne ainsi que sur les caractéristiques pertinentes des événements eux-mêmes et de la personne et des personnes concernées¹. Ces événements vitaux comprennent, au minimum, la naissance, la mort, la mort fœtale (ou mortinaissance), le mariage et le divorce ; et peuvent également inclure d'autres événements vitaux tels que l'adoption, la reconnaissance, la légitimation, l'annulation et la séparation judiciaire (selon les concepts reconnus dans le système juridique d'un pays). Les statistiques de l'état civil fournissent une mesure opportune et actuelle de la survenance de ces événements vitaux pour les membres de la population du pays au cours d'une période donnée. Les statistiques de l'état civil fournissent des informations essentielles sur la population et devraient être utilisées par les décideurs et le public pour prendre des décisions politiques éclairées, en conjonction avec d'autres statistiques démographiques et sociales². Étant donné que l'enregistrement à l'état civil est continu, permanent, obligatoire et universel, les informations recueillies à partir d'un système d'enregistrement de l'état civil qui fonctionne bien sont la source idéale pour générer des statistiques de l'état civil.

Ce chapitre traite des sujets suivants :

1. Agence responsable des statistiques de l'état civil
2. Statistiques d'état civil dérivées du système d'enregistrement des faits d'état civil
3. Partage de l'information
4. Compilation
5. Publication régulière de données récentes
6. Renseignements recueillis
7. Liste minimale des totalisations

1. Agence responsable des statistiques de l'état civil

Meilleure pratique : Les statistiques de l'état civil constituent la collecte de statistiques sur les événements vitaux survenus au cours de la vie d'une personne ainsi que sur les caractéristiques pertinentes des événements eux-mêmes et de la personne et des personnes concernées³. L'autorité et la responsabilité claires de la production et de la diffusion des statistiques de l'état civil devraient améliorer la disponibilité de l'information pour les décideurs. Dans la plupart des pays, il existe une agence nationale - par exemple, l'agence nationale de statistique - chargée de compiler les données nationales et d'établir des normes et des lignes directrices nationales uniformes pour les statistiques⁴. Certains pays désignent des organismes ou des ministères gouvernementaux spécifiques pour exercer différentes fonctions de statistiques de l'état civil liées à leurs domaines de travail respectifs. Par exemple, l'agence des services de santé pourrait recueillir et traiter des données sur les naissances, les décès, les décès fœtaux et la cause du décès, tandis que le service statistique général ou le système judiciaire pourrait compiler des statistiques sur le mariage et le divorce⁵.

¹ *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3*, Publication des Nations Unies, numéro de vente E.13.XVII.10, Nations Unies, 2014, paragraphe 1.

² *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3*, Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.13.XVII.10, Nations Unies, 2014, paragraphe 281.

³ Organisation des Nations unies *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3*, New York, 2014, par. 1.

⁴ Nations Unies, *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3*, New York, 2014. Par. 42.

⁵ Nations Unies, *Directives pour le cadre législatif pour l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et les systèmes de gestion de l'identité*, New York, 2019, para. 241.

Cependant, même dans ce cas, il devrait y avoir un organisme central qui fixe des normes nationales uniformes pour les statistiques.

Conseils : Décrire l'entité ou les entités responsables de la production et de la publication des statistiques de l'état civil. Si plus d'une entité est responsable de la production de statistiques de l'état civil, indiquez si et quelle entité est responsable de l'établissement des normes nationales. Dans la section des commentaires, décrivez si la loi s'harmonise avec les meilleures pratiques et notez les recommandations de réforme de la réglementation.

a. Décrire l'entité ou les entités responsables de l'établissement et de la production des statistiques de l'état civil.

Citation :

Commentaires :

b. Si plusieurs entités produisent des statistiques de l'état civil, indiquer l'entité responsable de l'établissement des normes nationales.

Citation :

Commentaires :

2. Statistiques d'état civil dérivées du système d'enregistrement des faits d'état civil

Meilleure pratique : Les statistiques de l'état civil fournissent des informations cruciales sur la population d'un pays⁶, ce qui est une condition préalable à la planification socioéconomique et à la prise de décisions éclairées. Un système d'enregistrement de l'état civil qui fonctionne bien est la source idéale pour obtenir des informations précises, complètes, opportunes et continues sur les événements vitaux, y compris aux niveaux national et infranational. Par conséquent, les statistiques de l'état civil devraient être dérivées des données de l'état civil. Des sources de données complémentaires, telles que les recensements de la population et les enquêtes approfondies auprès des ménages, peuvent être utilisées pour évaluer et enrichir les données sur l'état civil et pour recueillir des informations sur les processus démographiques et épidémiologiques qui complètent les informations obtenues par l'enregistrement des faits d'état civil^{7, 8}.

Conseils : Indiquez s'il est nécessaire de tirer des statistiques de l'état civil des registres d'état civil et si d'autres sources de données sont considérées comme des sources valables pour la compilation des statistiques de l'état civil. Dans la section des commentaires, décrivez si la loi s'harmonise avec les meilleures pratiques et notez les recommandations de réforme de la réglementation.

a. Les statistiques de l'état civil sont-elles dérivées de l'état civil ?

Citation :

⁶ Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014. Para. 1.

⁷ Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014. Para. 28.

⁸ Nations Unies, Lignes directrices pour le cadre législatif pour l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et les systèmes de gestion de l'identité, New York, 2019, para. 484-487.

Commentaires :

- b. Les statistiques de l'état civil sont-elles complétées par des recensements de la population, des enquêtes par sondage auprès des ménages, des dossiers de santé ou d'autres estimations démographiques ?**

Citation :

Commentaires :

3. Partage de l'information

Meilleure pratique : L'agence d'état civil doit soumettre les informations recueillies lors de l'enregistrement à l'agence nationale de statistique afin que l'agence de statistique puisse compiler et publier des statistiques de l'état civil basées sur les registres d'état civil. Le partage des données devrait être régulier et opportun. Par exemple, si les systèmes sont informatisés et intégrés, la soumission peut être automatisée et se faire en continu, ou quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement. Dans les systèmes papier, la soumission peut être moins fréquente, par exemple mensuelle ou trimestrielle.

La vie privée des individus doit être suffisamment protégée lorsque les données sont partagées avec l'agence de statistique. En règle générale, les informations sur les événements vitaux doivent être soumises par l'agence d'enregistrement civil à l'agence de statistiques avec les informations d'identification - telles que le nom et tout numéro d'identification unique - supprimées. Cependant, dans certains pays, toutes les données d'identification sont supprimées à l'exception du numéro d'identification unique, afin de permettre la vérification des données, la déduplication et le contrôle de la qualité. Si tel est le cas, des procédures doivent être mises en place pour s'assurer que les statisticiens n'ont pas accès à des informations d'identification personnelle.

Conseils : Décrivez la procédure d'échange de renseignements entre l'organisme d'état civil et l'organisme de statistiques, y compris la fréquence de partage des données et les procédures de protection de la vie privée. Dans la section des commentaires, décrivez si la loi s'harmonise avec les meilleures pratiques et notez les recommandations de réforme de la réglementation.

-
- a. Décrire les délais et les délais d'échange d'informations entre l'organisme d'administration civile et l'organisme national de statistique.**

Citation :

Commentaires :

- b. Décrivez les mesures de protection de la vie privée.**

Citation :

Commentaires :

4. Compilation

Meilleure pratique : La compilation des données des statistiques de l'état civil consiste à condenser et à résumer les informations sur les événements vitaux en classant et en tabulant les données en catégories ou en groupes afin de produire des statistiques de l'état civil selon un programme de tabulation prédéterminé. Les statistiques de l'état civil devraient être établies pour l'ensemble de la zone géographique du pays, pour chacune des divisions civiles majeures ou mineures et pour chaque ville principale. Les statistiques de l'état civil devraient faire la distinction entre les zones urbaines et rurales pour au moins le pays dans son ensemble et pour chaque division civile majeure ou autre. Les statistiques nationales de l'état civil devraient être compilées uniformément pour le pays, en utilisant des définitions, des classifications, des codes, des requêtes, des saisies de données et des procédures d'édition communs tout au long du pays. Au cours de la compilation, l'organisme de statistique devrait effectuer un examen interne pour valider les données et s'assurer qu'il n'y a pas de données manquantes, redondantes, improbables ou erronées⁹¹⁰.

Conseils : Décrivez la façon dont les statistiques de l'état civil sont compilées, y compris : 1) la couverture géographique et les subdivisions ; 2) si elles sont compilées de façon centralisée ou à l'échelle infranationale ; 3) si elles sont compilées de façon uniforme dans l'ensemble du pays ; 4) si des examens de validation internes sont effectués. Dans la section des commentaires, décrivez si la loi s'harmonise avec les meilleures pratiques et notez les recommandations de réforme de la réglementation.

- a. Décrire la couverture géographique des statistiques de l'état civil.** Notez si l'ensemble du pays est couvert et si les statistiques sont ventilées par subdivisions majeures et mineures, par villes principales et par ZONES urbaines/rurales.

Citation :

Commentaires :

- b. Les statistiques de l'état civil sont-elles centralisées ?** Si ce n'est pas le cas, les données statistiques de l'état civil sont-elles compilées selon des normes uniformes partout au pays ?

Citation :

Commentaires :

- c. Décrire tous les processus de validation interne, s'ils sont connus.**

Citation :

Commentaires :

⁹ Organisation des Nations unies Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014, paragraphe 213.

¹⁰ Nations Unies, Directives pour le cadre législatif pour l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et les systèmes de gestion de l'identité, New York, 2019, para. 490-492.

5. Publication régulière de données récentes

Meilleure pratique : Il est important que les statistiques de l'état civil soient à jour lorsqu'elles sont publiées afin de s'assurer que des renseignements à jour sont disponibles pour la prise de décisions. Des tableaux détaillés de chaque type d'événement vital, classés en fonction de ses caractéristiques démographiques et socioéconomiques, devraient être publiés au moins une fois par an¹¹. En outre, le dénombrement sommaire mensuel ou trimestriel des événements vitaux devrait être disponible selon un calendrier suffisamment rapide pour fournir des informations pour la prise de décision¹². Même si l'état civil n'est pas complet, des tableaux devraient être préparés et les utilisateurs devraient recevoir les renseignements disponibles, ainsi que le niveau d'exhaustivité de l'enregistrement¹³. Bien qu'importante, la rapidité ne doit pas l'emporter sur l'exhaustivité et l'exactitude¹⁴.

Les données utilisées pour établir des statistiques de l'état civil doivent être opportunes. Par conséquent, les inscriptions tardives ou retardées ne devraient pas être incluses dans les statistiques de l'état civil pour une période donnée si l'événement ne s'est pas produit au cours de cette période. Par exemple, si une naissance a eu lieu en 2015 mais n'a été enregistrée qu'en 2016, la naissance ne devrait pas être incluse dans les statistiques de l'état civil pour 2016.

Conseils : Répondez aux questions ci-dessous. Dans la section des commentaires, décrivez si la loi s'harmonise avec les meilleures pratiques et notez les recommandations de réforme de la réglementation.

-
- a. **Décrire la prescription de la publication des statistiques de l'état civil (p.ex., annuelle, trimestrielle, mensuelle).**

Citation :

Commentaires :

- b. **Décrire la ponctualité des données dans les rapports.** Notez combien de temps après la fin de l'année les statistiques annuelles sont publiées (p. ex., les statistiques pour 2020 sont publiées en juin 2021).

Citation :

Commentaires :

- c. **Si elles sont connues, décrivez les procédures permettant de séparer l'enregistrement différé des enregistrements en temps opportun.**

¹¹ Nations Unies, Handbook of Vital Statistics Systems and Methods Volume I: Legal, Organizational, and Technical Aspects, New York, 1991. P. 46, par. 333.

¹² Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014. Par. 38.

¹³ Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014. Par. 240.

¹⁴ Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014. Par. 576.

Citation :

Commentaires :

6. Renseignements recueillis

Meilleure pratique : Outre les informations juridiques nécessaires à l'enregistrement d'un événement vital (c'est-à-dire les informations saisies dans le registre), l'ONU recommande des informations qui devraient être collectées à des fins statistiques, ventilées en informations hautement prioritaires, que chaque pays devrait s'efforcer de recueillir lors de l'enregistrement, et des informations de moindre priorité, qui peuvent progressivement être ajoutées au processus d'enregistrement à mesure que les ressources et la technologie le permettent¹⁵. Il est nécessaire de recueillir ces informations afin de générer les tableaux recommandés par l'ONU, dont il est question ci-dessous à la section 7.

Conseils : Pour compléter les feuilles de travail ci-dessous, passez en revue les lois et les formulaires d'enregistrement à l'état civil pour déterminer quels renseignements sont recueillis lors de l'enregistrement de la naissance, du décès, du décès fœtal ou de la mortinaissance, du mariage et du divorce. Remplissez la colonne « Pratique réelle » pour chaque événement vital en fonction de la pratique réelle dans votre pays. Placez un « X » dans la case si les informations sont collectées. Notez que les sujets de priorité élevée sont indiqués par une forme solide (p. ex., ●) et que les sujets de moindre priorité sont indiqués par une forme non solide (p. ex., ○). Dans la section des commentaires sous chaque tableau, notez tous les sujets hautement prioritaires de l'ONU qui ne sont pas recueillis lors de l'enregistrement.

Renseignements recueillis lors de l'enregistrement des naissances

	Meilleure pratique : Naissance vivante	Pratique réelle : Naissance vivante
Caractéristique de l'événement [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date et lieu d'inscription	●	
Date et lieu de l'événement	●	
Préposé à la naissance	●	
Type de lieu d'occurrence (hôpital, domicile, etc.)	○	
Type de naissance (jumeaux, triplés, etc.)	●	
Caractéristiques du nouveau-né [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Sexe	●	
Poids à la naissance	●	
Caractéristiques de la mère/du père [Mère / Père = Priorité élevée, mère / père = Priorité moindre]		
Date de naissance	Mère / Père	
Situation de famille	Mère / Père	
Scolarité	Mère / Père	
Statut d'alphabétisation	mère / père	
Groupe ethnique et/ou national	mère / père	
Citoyenneté	mère / père	
Statut de l'activité économique	mère / père	
Occupation habituelle	mère / père	
Lieu de résidence habituelle	Mère / Père	
Durée de résidence dans le lieu habituel	Mère / père	

¹⁵ Principes et recommandations de l'ONU pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, par. 66, tableau III.1

	Meilleure pratique : Naissance vivante	Pratique réelle : Naissance vivante
Lieu de résidence précédente	<i>mère / père</i>	
Lieu/pays de naissance	Mère / père	
Date de la dernière période menstruelle	<i>Mère</i>	
Nombre de visites prénatales	<i>Mère</i>	
Début des soins prénataux du mois de grossesse	<i>Mère</i>	
Enfants nés vivants de leur mère pendant toute sa vie	Mère	
Enfants nés vivants de leur mère pendant toute sa vie et toujours en vie	<i>Mère</i>	
Décès fœtaux à la mère pendant toute sa vie	Mère	
Date de la dernière naissance antérieure	Mère	
Date du mariage	Mère	

Citation :

Commentaires :

Renseignements recueillis lors de l'enregistrement des décès

	Meilleure pratique : Décès	Pratique réelle : Décès
Caractéristique de l'événement [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date et lieu d'inscription	●	
Date et lieu de l'événement	●	
Cause du décès*	●	
Mode de décès	○	
Si les résultats de l'autopsie ont été utilisés pour établir la CDD	○	
Décès survenant pendant la grossesse, l'accouchement, la puerpéralité (pour les femmes de 15 à 49 ans)	○	
Certificateur	●	
Préposé à la naissance (pour les décès de moins de 1 an)	●	
Type de lieu d'occurrence (hôpital, domicile, etc.)	○	
Caractéristiques du défunt [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date de naissance	●	
Sexe	●	
Situation de famille	●	
Scolarité	○	
Statut d'alphabétisation	○	
Groupe ethnique et/ou national	○	
Citoyenneté	○	
Statut de l'activité économique	○	
Occupation habituelle	○	
Si la naissance a été enregistrée (pour les décès de moins de 1 an)	○	
Né dans le mariage (pour les décès de moins de 1 an)	○	
Lieu de résidence habituelle	●	
Lieu de résidence habituelle de la mère (pour les décès de moins de 1 an)	●	
Durée de résidence dans le lieu habituel	○	
Lieu de résidence précédente	○	
Lieu/pays de naissance	○	

* La cause du décès est un sujet hautement prioritaire. Toutefois, le manque d'informations sur la cause du décès ne devrait pas empêcher l'enregistrement du décès.

Citation :

Commentaires :

Renseignements recueillis lors de l'enregistrement ou de la déclaration de décès fœtal (mortinaissance)

	Meilleure pratique : Mort fœtale	Pratique réelle : Mort fœtale
Caractéristique de l'événement [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date et lieu d'inscription	●	
Date et lieu de l'événement	●	
Préposé à la naissance	○	
Type de naissance (jumeau, triplet, etc.)	○	
Type de lieu d'occurrence (hôpital, domicile, etc.)	○	
Cause de la mort fœtale	○	
Certificateur	○	
Caractéristiques du fœtus [= ● Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Sexe	●	
Poids à l'accouchement/mortinaissance	○	
Livré dans le mariage	○	
Date de la dernière période menstruelle de la mère (l'âge gestationnel en est dérivé)*	○	
Caractéristiques de la mère/du père [Mère / Père = Priorité élevée, mère / père = Priorité moindre]		
Date de naissance	Mère/Père	
Scolarité	<i>mère/père</i>	
Statut d'alphabétisation	<i>mère/père</i>	
Groupe ethnique et/ou national	<i>mère/père</i>	
Citoyenneté	<i>mère/père</i>	
Statut de l'activité économique	<i>mère/père</i>	
Occupation habituelle	<i>mère/père</i>	
Lieu de résidence habituelle	Mère/Père	
Durée de résidence dans le lieu habituel	<i>mère/père</i>	
Lieu de résidence précédente	<i>mère/père</i>	
Groupe ethnique et/ou national	<i>mère/père</i>	
Citoyenneté	<i>mère/père</i>	
Lieu de naissance	<i>mère/père</i>	
Nombre de visites prénatales	<i>Mère</i>	
Début des soins prénataux du mois de grossesse	<i>Mère</i>	
Enfants nés vivants de leur mère pendant toute sa vie	Mère	
Enfants nés de leur mère pendant toute sa vie et toujours en vie	<i>Mère</i>	
Décès fœtaux à la mère pendant toute sa vie	Mère	
Date de la dernière naissance antérieure	Mère	
Date du mariage	Mère	

*Remarque : Bien que l'ONU désigne la « date de la dernière période menstruelle de la mère » comme moins prioritaire, dans la pratique, cela est traité comme un sujet hautement prioritaire parce que les mortinaissances sont signalées en utilisant l'âge gestationnel comme critère de seuil (voir les directives ci-dessus).

Informations recueillies lors de l'enregistrement du mariage

	Meilleure pratique : Mariage	Pratique réelle : Mariage
Caractéristique de l'événement [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date d'occurrence	●	
Date d'inscription	●	
Lieu d'occurrence	●	
Lieu d'inscription	●	
Type de mariage	○	
Caractéristiques des conjoints (chacun séparément) [● =Priorité élevée, ○ =Priorité moindre]		
Date de naissance	●	
État matrimonial (précédent)	○	
Nombre de mariages antérieurs	○	
Scolarité	○	
Statut d'alphabétisation	○	
Statut de l'activité économique	○	
Occupation habituelle	○	
Groupe ethnique et/ou national	○	
Citoyenneté	○	
Lieu de résidence habituelle	●	
Durée de résidence dans le lieu habituel	○	
Lieu de résidence précédente	○	
Lieu/pays de naissance	○	

Citation :

Commentaires :

Renseignements recueillis lors de l'enregistrement du divorce

	Meilleure pratique : Divorce	Pratique réelle : Divorce
Caractéristique de l'événement [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date d'occurrence	●	
Date d'inscription	●	
Lieu d'occurrence	●	
Lieu d'inscription	●	
Caractéristiques des époux/divorces (chacun séparément) [● = Priorité élevée, ○ = Priorité moindre]		
Date de naissance	●	
Nombre de mariages antérieurs	○	
Type de mariage dissous	○	
Nombre d'enfants à charge de personnes divorcées	○	
Nombre d'enfants nés vivants de la dissolution du mariage	○	
Date du mariage	●	
Mode de dissolution du mariage précédent	○	
Scolarité	○	
Statut d'alphabétisation	○	
Statut de l'activité économique	○	
Occupation habituelle	○	
Groupe ethnique et/ou national	○	
Lieu de résidence habituelle	●	
Durée de résidence dans le lieu habituel	○	
Lieu de résidence précédente	○	
Lieu/pays de naissance	○	
Lieu de survenance du mariage dissous	○	

Citation :

Commentaires :

7. Liste minimale des totalisations

Meilleure pratique : Les pays devraient publier, au moins une fois par an, une série de tableaux calculés à partir de données sur les événements vitaux. Les Principes et recommandations des Nations Unies fournissent une liste minimale recommandée de totalisations, qui subdivisent les valeurs vitales par données socioéconomiques et démographiques¹⁶. Les tableaux de totalisation minimale sont présentés ci-dessous.

Conseils : Passez en revue les statistiques de l'état civil disponibles récemment et indiquez les tableaux générés pour les naissances vivantes, les décès, les causes de décès, les décès infantiles, les décès fœtaux, les mariages, les divorces et les tableaux récapitulatifs. Comparez ces statistiques de l'état civil aux tableaux de tabulation recommandés par l'ONU. Dans la section des commentaires, précisez si les totalisations minimales de l'ONU sont produites.

Décrivez les tableaux contenus dans les publications récentes de statistiques de l'état civil.

Notez les sujets socio-économiques et démographiques qui sont croisés avec chacun des événements vitaux ci-dessous.

- a. Naissance vivante :
- b. Décès :
- c. Cause du décès :
- d. Décès infantile :
- e. Mort fœtale :
- f. Mariage :
- g. Divorce :
- h. Résumé :

Citation :

Commentaires :

Liste minimale des totalisations :

Naissances vivantes par...
lieu d'occurrence et sexe de l'enfant
lieu d'occurrence et lieu de résidence habituelle de la mère
lieu d'inscription, mois d'occurrence et mois d'inscription
mois, lieu d'occurrence et lieu de résidence habituelle de la mère
âge, lieu de résidence habituelle et état matrimonial de la mère
âge du père
lieu de résidence habituelle, âge et niveau de scolarité de la mère
niveau de scolarité et âge de la mère et ordre de naissance vivante
lieu de résidence habituelle et âge de la mère, sexe de l'enfant et ordre de naissance vivante
ordre de naissance vivante et intervalle entre la dernière et la précédente naissance vivante à la mère
lieu de naissance, lieu de résidence habituelle et âge de la mère
lieu de résidence habituelle et âge de la mère et statut de légitimité

¹⁶ Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3, New York, 2014. P. 157 à 159.

	lieu d'occurrence, lieu d'accouchement et accompagnateur à la naissance
	site de l'accouchement, accompagnateur à la naissance et poids à la naissance
	poids à la naissance et lieu de résidence habituelle et niveau de scolarité de la mère
	âge gestationnel, lieu de résidence habituelle de la mère et poids à la naissance
	poids à la naissance, lieu de résidence habituelle de la mère et mois au cours duquel les soins prénataux ont commencé
	l'âge et le lieu de résidence habituelle de la mère et le mois au cours duquel les soins prénataux ont commencé
	l'ordre de naissance vivante, le lieu de résidence habituelle de la mère et le mois au cours duquel les soins prénataux ont commencé
	lieu de résidence habituelle de la mère et durée de résidence à la résidence habituelle actuelle

Décès par...	
	lieu de résidence habituelle et sexe du défunt
	lieu d'occurrence & lieu de résidence habituelle & sexe du défunt
	mois et lieu d'apparition et lieu de résidence habituelle du défunt
	lieu d'inscription, mois d'occurrence et mois d'inscription
	lieu d'occurrence et lieu d'occurrence
	lieu de résidence habituelle, âge et sexe du défunt
	âge, sexe, lieu de résidence habituelle et état matrimonial du défunt
	lieu de résidence habituelle, âge, sexe et niveau de scolarité du défunt
	sexe, cause du décès, lieu de résidence habituelle et âge du défunt
	mois d'occurrence et cause du décès
	Lieu d'occurrence, sexe du défunt et type de certification
	âge et type d'activité habituelle du défunt
	Décès maternels par cause de décès et âge de la femme

Cause du décès par...	
	sexe (la norme est d'énumérer au moins 10 causes principales de décès)
	groupe d'âge (la norme est d'énumérer au moins 10 causes principales de décès)
	maladie transmissible, maladie non transmissible ou cause externe (présentée par groupe d'âge et sexe)
	mode de décès : maladie, accident, automutilation intentionnelle, voies de fait, intervention judiciaire, guerre, enquête en cours, inconnu ou indéterminé (présenté par groupe d'âge et sexe)

Décès de nourrissons par...	
	lieu d'occurrence et lieu de résidence habituelle de la mère
	mois d'occurrence et sexe et âge de l'enfant
	lieu de résidence habituelle de la mère et âge et sexe de l'enfant
	cause du décès, lieu de résidence habituelle de la mère et sexe et âge de l'enfant

Naissances vivantes et décès fœtaux	
	Confinements par type de naissance et statut de problème (né vivant ou mort-né)
	Confinements par ordre de naissance et poids à la naissance, pour chaque type de naissance
	Confinements par type de naissance et âge de la mère, pour chaque sexe

Décès fœtaux par...	
	âge et lieu de résidence habituelle de la mère et sexe du fœtus
	sexe et statut de légitimité du fœtus
	âge de la mère et statut de légitimité et sexe du fœtus
	lieu de résidence habituelle de la mère, sexe et poids à la naissance
	lieu de résidence habituelle de la mère & âge gestationnel & poids à la naissance
	âge et lieu de résidence habituelle de la mère et poids à la naissance
	sexe et âge gestationnel
	âge de la mère et ordre total de naissance (naissances vivantes plus décès fœtaux)
	mois de grossesse au cours duquel les soins prénataux ont commencé et nombre de visites et lieu de résidence habituelle de la mère
	lieu d'occurrence et type de certification

Mariages par...	
	lieu de résidence habituelle du marié et mois d'apparition
	lieu de résidence habituelle du marié et âge de la mariée et du marié
	l'âge et l'état matrimonial antérieur de la mariée et du marié
	niveau de scolarité des mariés
	occupation de la mariée et du marié

Divorces par...	
	lieu de résidence habituelle du mari
	âge du mari et de la femme
	durée du mariage et âge du mari et de la femme
	durée du mariage et nombre d'enfants à charge
	niveau de scolarité du mari et de la femme
	occupation du mari et de la femme
	nombre de mariages antérieurs de mari et femme

Tableaux récapitulatifs	
	Naissances vivantes, décès, décès de nourrissons, décès fœtaux, mariages et divorces par lieu de résidence habituelle
	Taux brut de natalité, taux brut de mortalité, taux de mortalité infantile par sexe, taux de mortalité fœtale, taux brut de mariage et taux brut de divorce, par lieu de résidence habituelle
	Série chronologique des naissances vivantes par lieu de résidence habituelle de la mère (10 dernières années)
	Série chronologique des décès par lieu de résidence habituelle du défunt (10 dernières années)
	Série chronologique des décès de nourrissons par lieu de résidence habituelle de la mère (10 dernières années)
	Série chronologique des décès fœtaux par lieu de résidence habituelle de la mère (10 dernières années)
	Série chronologique d'événements vitaux dans le pays (10 dernières années)